

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 05076

Numéro SIREN : 834 305 435

Nom ou dénomination : C2 Conseils & Développements

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/016817

Désignation de l'entreprise EURL C2 CONSEILS ET DEVELOPPEMENTS
Adresse de l'entreprise 11 Avenue Léonard de Vinci 31880 LA SALVETAT-SAINT-GILLES
SIRET 83343054350010
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12
Durée de l'exercice précédent *

Exercice N clos le 31/12/2018
Exercice N-1 clos le 31/12/2018

ACTIF									
ACTIF CIRCULANT									
STOCKS									
010	Fonds commercial *	010		010		010		010	
014	Autres *	014		014		014		014	
028	Immobilisations corporelles *	028	10 300	030		030		030	10 300
040	Immobilisations financières * (1)	040	2 920 500	042		042		042	2 920 500
044	Total I (5)	044	2 930 800	048		048		048	2 930 800
050	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		052		052	
060	Marchandises *	060		062		062		062	
064	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		066		066	
068	Créances Clients et comptes rattachés *	068	22 200	070		070		070	22 200
072	Autres * (3)	072	1 855	074		074		074	1 855
080	Valeurs mobilières de placement	080		082		082		082	
084	Disponibilités	084	39 439	086		086		086	39 439
092	Charges constatées d'avance *	092		094		094		094	
096	Total II	096	63 495	098		098		098	63 495
110	Total général (I + II)	110	2 994 295	112		112		112	2 994 295

PASSIF

CAPITAUX PROPRES									
120	Capital social ou individuel *	120		120		120		120	3 038 000
124	Ecart de réévaluation	124		124		124		124	
126	Réserve légale	126		126		126		126	
130	Réserves réglementées *	130		130		130		130	
132	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		132		132		132	
134	Report à nouveau	134		134		134		134	
136	Résultat de l'exercice	136		136		136		136	-58 913
140	Provisions réglementées	140		140		140		140	
142	Total I	142		142		142		142	2 979 087
154	Provisions pour risques et charges	154		154		154		154	
156	Emprunts et dettes assimilées	156		156		156		156	
164	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164		164		164	
166	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166		166		166	924
172	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)	172	10 584	172		172		172	14 284
174	Produits constatés d'avance	174		174		174		174	
176	Total III	176		176		176		176	15 208
180	Total général (I + II + III)	180		180		180		180	2 994 295
193	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		193		193		193	
197	Dont créances à plus d'un an	197		197		197		197	
199	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		199		199		199	
(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	(5)		(5)		(5)		(5)	
184	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		184		184		184	70 000

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

CERTIFICAT CONFORME
A L'ORIGINAL

A-RESULTAT COMPTABLE		A-bis du code général des impôts		Formulaire obligatoire (article 302 septies		Désignation de l'entreprise		EURL C2 CONSEILS ET DEVELOPPEMENTS		Néant		Exercice N clos le 31/12/2018																																																																																																																																													
Produits d'exploitation Ventes de marchandises * Production vendue biens services * Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production) Autres produits Subventions d'exploitation reçues Production immobilisée *														CHARGES D'EXPLOITATION Achats de marchandises* (y compris droits de douane) Achats de stocks (marchandises)* Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements) * Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :) Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 208) Rémunérations du personnel* Charges sociales (cf. renvoi 380) Dotations aux amortissements* Dotations aux provisions Autres charges coisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 Total des charges d'exploitation (II) 10 373														1-RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II) Produits financiers (III) 280 Charges financières Produits exceptionnels Charges exceptionnelles dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347 dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348 Impôt sur les bénéfices* (VII) Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII) -58 913														B-RESULTAT FISCAL Reporteur le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 312 Rémunérations et avantages personnels non déductibles* 316 Amortissements excédentaires(art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles 318 Provisions non déductibles* 322 Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) 324 Divers*, dont intérêts excédentaires des cpies-cis d'associés 247 écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248 Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option 249 (Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D) 251 Charges affectées à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime 998 Résultat fiscal affecté à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime 999														Réintégrations Entreprises nouvelles (44 sexies) 986 ZFU - TE (44. octies et octies A) 987 JEI (44. sexies A) 989 ZRR (44. quinquies) 138 Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies) 990 Investissements outre-mer 344 Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies) 992 Crédance due au report en arrière du déficit 346 Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies) 655														Déductions Entreprises nouvelles (44 sexies) 986 Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981 ZRD (44 tierdecies) 127 Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. undecies) 991 ZFA (44 quaterdecies) 345														Doit divers Crédance due au report en arrière du déficit 346 Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies) 655														RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2 352														RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2 370														Déficits Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement) 356 Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat : 360														58 913 372													

I	ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
	IMMOBILISATIONS								
Immobilisations incorporelles	Immobilisations commerciales	Fonds	400		402	404	406		
		Autres	410		412	414	416		
	Immobilisations corporelles	Terrains	420		422	424	426		
		Constructions	430		432	434	436		
		Installations techniques	440		442	444	446		
		matériel et outillage industriels	450		452	454	456		
		Installations générales agencements divers	460		462	464	466		
		Matériel de transport	470		472	474	476		
		Autres immobilisations corporelles	480		482	484	486		
	TOTAL		490		492	494	496		2 930 800

II		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
AMORTISSEMENTS								
Immobilitisations incorporelles				500	502	504	506	
Immobilitisations corporelles				Terrains	510	512	514	516
				Constructions	520	522	524	526
				Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
				Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
				Matériel de transport	550	552	554	556
				Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
TOTAL				570	572	574	576	

[illegible][illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : ☐ NÉANT ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
	Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	600	634	636
	Sur stocks et en cours	640	630	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	642	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	652	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
Reprises	Immob. incorporelles	700	1 indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
	Terrains	710	2
	Constructions	720	3
	Inst. techniques mat. et outillage	730	4
	Inst. générales agence-ments amén. div.	740	5
	Matériel de transport	750	6
	Autres immobilisations corporelles	760	7
	TOTAL	770	Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD 780
Dotations		775	
Reprises		775	

II DÉFICITS REPORTABLES		III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
	984		
	860		
Déficits reportables			
Déficits de l'exercice			
Total des déficits restant à reporter			

IV DIVERS	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entrepreneur investisseur dans le cadre de l'article 217 ocies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

34163 - EURL C2 CONSEILS ET DEVELOPPEMENTS

Du 27/12/2017 au 31/12/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Ces comptes annuels ont été établis le 17/05/2019.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

34163 - EURL C2 CONSEILS ET DEVELOPPEMENTS

Du 27/12/2017 au 31/12/2018

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

34163 - EURL C2 CONSEILS ET DEVELOPPEMENTS

Du 27/12/2017 au 31/12/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Frais d'établissement et de développement		TOTAL		INCORPOR.		CORPORELLES		TOTAL		FINANCIERES	
V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	suite à réévaluation	acquisitions												
				Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL				Terrains				Avances et acomptes	
										Constructions		Sur sol propre		Participations évaluées par mise en équivalence	
										Sur sol d'autrui				Autres participations	
										Inst. générales, agents & aménagts construct.				Autres titres immobilisés	
										Installations techniques, matériel & outillage industriels				Prêts et autres immobilisations financières	
										Inst. générales, agents & aménagts divers					
										Autres immos corporelles					
										Matériel de bureau & mobilier informatique					
										Emballages récupérables & divers					
										Immobilisations corporelles en cours					

CADRE B		IMMOBILISATIONS		TOTAL GENERAL	
Réévaluation légale/Valeur d'origine	Valeur brute des immob. fin ex.	Diminutions	par virt poste	par cessions	

TOTAL		TOTAL		TOTAL		TOTAL		TOTAL		TOTAL		TOTAL		TOTAL		TOTAL		TOTAL	
-------	--	-------	--	-------	--	-------	--	-------	--	-------	--	-------	--	-------	--	-------	--	-------	--

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 27/12/2017 au 31/12/2018

34163 - EURL C2 CONSEILS ET DEVELOPPEMENTS

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales				
(+ 50% du capital détenu par la société)				
ABIOCOM - 11 AVENUE LEONARD DE VINCI 31880 LA SALV	100 000		85,00	263 908
PHARMAVIVA - 28 RUE BARBUSSE 75005 PARIS - 79073437	15 000		55,00	7 389
2. Participations				
(10 à 50% du capital détenu par la société)				
MS2C - 964 CHEMIN DU LEONARD 31620 CASTELNAU D ES	20 000		37,50	
COMOPÉE - 0 LA BRIQUETERIE LES HAUTS PERIG 78810 FE	10 000		40,00	8 915
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

34163 - EURL C2 CONSEILS ET DEVELOPPEMENTS

Du 27/12/2017 au 31/12/2018

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)		Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute	Nette	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
ABIOCOM - 11 AVENUE LEONARD DE VINCI 31880 LA SALVETAT - 5		100 000		85,00						6 462 874	263 908	
PHARMAVIVA - 28 RUE BARBUSSE 75005 PARIS - 790734370		15 000		55,00						590 252	7 389	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)												
MS2C - 964 CHEMIN DU LEONARD 31620 CASTELNAU D ESTRETEF		20 000		37,50						34 285	8 915	
COMOPEE - 0 LA BRIQUETERIE LES HAUTS PERIG 78810 FEUCHER		10 000		40,00								

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

34163 - EURL C2 CONSEILS ET DEVELOPPEMENTS

Du 27/12/2017 au 31/12/2018

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au SA :

a. Filiales françaises

b. Filiales étrangères

2. Participations non reprises au SA :

a. Dans des sociétés françaises

b. Dans des sociétés étrangères

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
 (5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.
 (7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Capital (6)

Réserves et report
à nouveau avant
affectation des résultats
(6) (10)

Quote-part du capital
détenu en %

Brute

Valeurs comptables
des titres détenus
(7) (8)

Nette

Prêts et avances consentis
par la société et non
encore remboursés
(7) (9)

Montant des cautions et
avals donnés par
la société (7)

Chiffre d'affaires hors taxes
du dernier exercice écoulé
(7) (10)

Résultats (bénéfice
ou perte du dernier
exercice clos) (7) (10)

Dividendes encaissés
par la société au cours
de l'exercice (7)

ACTIF CIRCULANT

Du 27/12/2017 au 31/12/2018

34163 - EURL C2 CONSEILS ET DEVELOPPEMENTS

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	24 500	24 500
	Prêts (1) (2)		
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières		
	Clients douteux ou litigieux		
	Autres créances clients	22 200	22 200
	Créances rep. titres prêts : prov. / dep. antér.		
	Personnel et comptes rattachés		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
	Impôts sur les bénéfices		
	Etat & autres	1 855	1 855
	Taxe sur la valeur ajoutée		
	Autres impôts, taxes & versements assimilés		
	Groupe et associés (2)		
	Divers		
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		
	Charges constatées d'avance		
TOTAUX			
	48 555	24 055	24 500
Renvois	(1) Montant		
	- Créances représentatives de titres prêts		
	(1) des		
	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

**COMPTES DE RÉGULARISATION -
ACTIF**

34163 - EURL C2 CONSEILS ET DEVELOPPEMENTS

Du 27/12/2017 au 31/12/2018

CAPITAUX PROPRES

Du 27/12/2017 au 31/12/2018

34163 - EURL C2 CONSEILS ET DEVELOPPEMENTS

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	303 800,00	10,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent	Prélèvements sur les réserves (à détailler)	Total des prélèvements sur les réserves

TOTAL DES ORIGINES

Affectations aux réserves	- Réserves légales	- Autres réserves
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		

TOTAL DES AFFECTATIONS

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

34163 - EURL C2 CONSEILS ET DEVELOPPEMENTS

Du 27/12/2017 au 31/12/2018

ETAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Renvois	(1)	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	(2)	Autres emprunts obligataires (1)			
	(1)	Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine			
	(2)	Emprunts & dettes à plus d'1 an à l'origine			
	(1)	Emprunts & dettes financières divers (1)(2)			
	(2)	Fournisseurs & comptes rattachés			
	(1)	Personnel & comptes rattachés			
	(2)	Sécurité sociale & autr organismes sociaux			
	(1)	Etat & Impôts sur les bénéfices			
	(2)	autres			
	(1)	Taxe sur la valeur ajoutée			
	(2)	collectiv. Obligations cautionnées			
	(1)	publiques			
	(2)	Autres impôts, tax & assimilés			
	(1)	Dettes sur immobilisations & cpts rattachés			
	(2)	Groupe & associés (2)			
	(1)	Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)			
	(2)	Dette représentative des titres empruntés			
	(1)	Produits constatés d'avance			
	(2)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			
	(1)	Emprunts remboursés en cours d'exer.			
	(2)	Montant divers emprunts, dett/associés			
TOTAL		15 208	15 208		

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

34163 - EURL C2 CONSEILS ET DEVELOPPEMENTS

Du 27/12/2017 au 31/12/2018

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

924

TOTAL DES CHARGES À PAYER

924

ENGAGEMENTS

Du 27/12/2017 au 31/12/2018

34163 - EURL C2 CONSEILS ET DEVELOPPEMENTS

ENGAGEMENTS DONNES

Effets escomptés non échus
Cautiounnements, avais et
garanties donnes par la société
Engagements assortis de sûretés
réelles
Intérêts à échoir
Assurances à échoir
Autres engagements donnes :
Contrats de crédits-bails
Contrats de locations financement

TOTAL (1)

Engagements en matière de
pensions

ENGAGEMENTS REÇUS

TOTAL

Cautiounnements, avais et
garanties reçus par la société
Sûretés réelles reçues
Actions déposées par les
administrateurs
Autres engagements reçus

Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
--------	------------	----------	----------------	--------------------------------	---------

Autres	Dirigeants	Provisions	Montant		
--------	------------	------------	---------	--	--

Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
--------	------------	----------	----------------	--------------------------------	---------

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 JUIN 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 58 913 euros au compte "Report à nouveau" s'élevant ainsi à -58 913 euros.
L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
La Gérance

